

<http://www.snetap-fsu.fr/Refusons-le-licenciement-de.html>



Refusons le licenciement de contractuels

- Nos Actions - Archives - 2008-09 Archives -

Date de mise en ligne : jeudi 2 avril 2009

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Lors du « séminaire mensuel des DRAF » de la mi-mars, le [DGER](#) leur a annoncé « **qu'ils devraient rendre 200 emplois de contractuels (équivalent temps plein) à la rentrée 2009** ». Cela se traduira, du fait de la quotité moyenne des contrats, par environ **300 licenciement** (ou non renouvellements de contrats). Le DGER compte, pour ce faire, accroître le recours aux heures supplémentaires.



Dans sa communication, le Ministre annonce par ailleurs, la suppression sur le budget 2009 de 159 emplois (alors que 123 « seulement » étaient prévues), et la conséquence directe en sera la diminution des postes aux concours, les fermetures de classes, la multiplication des services partagés sur deux établissements et des mutations d'office.

Sitôt connues ces informations, le SNETAP a appelé tous les enseignants titulaires à refuser les heures supplémentaires.

Interpellé à diverses reprises le DGER refusait de reconnaître cette situation. Le SNETAP, [FO](#), la [CGT](#) et l'[UNSA](#) (avec le soutien de la [FCPE](#), de la confédération Paysanne) ont, après une déclaration commune, exigé que le cabinet du Ministre vienne confirmer ou démentir ces informations devant le [CNEA](#) qui se réunissait ce jour (2 avril). Devant le refus persistant du cabinet d'assumer publiquement les conséquences sociales de ses décisions, les représentants des organisations ont fait en sorte que cette instance soit suspendue, et maintiennent leur exigence d'une réponse du Ministre.

Par son obstination à ne pas faire toute la transparence sur les licenciements éventuels de centaines de contractuels à la rentrée, **le cabinet du Ministre reconnaît implicitement l'exactitude de nos informations confirmées également par les informations qui remontent des [DRAAF](#)** et des conseils d'administration des établissements.



Cette situation nécessite une riposte à la hauteur de l'attaque subie, la mobilisation de tous (titulaires comme non titulaires) est indispensable. Le SNETAP-[FSU](#) appelle tous les personnels à multiplier, dans les établissements, dans les instances régionales, toutes les actions permettant de prendre à témoin l'opinion publique de la casse que

Refusons le licenciement de contractuels

l'enseignement agricole public subit et de ses conséquences sur les personnels les plus fragiles.

Le SNETAP-FSU renouvelle son appel aux agents titulaires à refuser les heures supplémentaires, dont l'acceptation contribue de manière significative au licenciement de nos collègues.